

PROFIL DE POSTE

Directeur(rice) de la division financière du Haut conseil du commissariat aux comptes

Contexte :

Le Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C), autorité publique indépendante dotée de la personnalité morale, est l'autorité de régulation de la profession de commissaires aux comptes en France. Il compte une cinquantaine de collaborateurs (salariés de droit public, de droit privé et fonctionnaires en détachement) et exerce les missions prévues par l'article L. 821-1 du code de commerce. Le budget de l'autorité s'élève actuellement à près de 17 millions d'euros.

Le président du H3C est ordonnateur des recettes et des dépenses. L'agent comptable du Haut conseil, qui intervient en adjonction de service, est chargé notamment de la tenue de la comptabilité du Haut conseil, du recouvrement des recettes, du paiement des dépenses et du maniement des fonds et des mouvements de comptes de disponibilités.

La division financière du H3C est chargée, sous la responsabilité de l'ordonnateur, du traitement des questions budgétaires et financières du H3C. La division, et au premier chef son directeur(rice), est un maillon essentiel de la sécurité financière du H3C.

Missions :

Le directeur(rice) sera notamment chargé :

- de mettre tout en œuvre pour assurer et sécuriser le recouvrement des cotisations dues au H3C par les commissaires aux comptes ;
- d'élaborer et de suivre l'exécution du budget, d'exercer une mission de contrôle budgétaire et d'établir des plans prévisionnels de trésorerie ;
- de contribuer au respect de la mise en œuvre de la politique d'achats et de marchés dans le respect du code des marchés publics ; de développer et suivre régulièrement les outils de suivi et de pilotage et d'élaborer les documents institutionnels pour la partie financière ;
- d'assister l'ordonnateur ou son délégataire dans la préparation et la présentation du compte financier annuel et dans son suivi ;
- de contribuer à la fiabilisation des différents processus concourant à l'information financière ; d'assurer le suivi de la paie des membres et des agents ;
- d'assurer le pilotage du comité d'audit ;
- d'encadrer l'équipe de la division actuellement composée d'un gestionnaire des recettes.

Formation :

Formation supérieure en comptabilité et gestion souhaitée.

Une expérience professionnelle sur un poste équivalent au sein d'une structure publique (auprès d'un établissement public, d'une administration, d'une collectivité...) notamment en matière de gestion budgétaire et avec une expérience managériale seraient des atouts supplémentaires.

Qualités requises :

Connaissance des règles budgétaires et de la comptabilité publique ; maîtrise des règles et des procédures en matière d'achat public.

Connaissance de SI budgétaires et comptables.

Capacité d'adaptation, sens du travail en équipe pour la gestion de projets transversaux.

Force de propositions, capacité d'anticipation et réactivité.

Esprit de rigueur ; capacités d'organisation, d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Sens du service public et du contact.

Maîtrise des outils bureautiques (pack Office).

Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires :

M. Laurent Berlioz, Directeur de l'administration générale et des ressources humaines

Laurent.Berlioz@h3c.org - Port : +33 (0)7 87 36 24 52